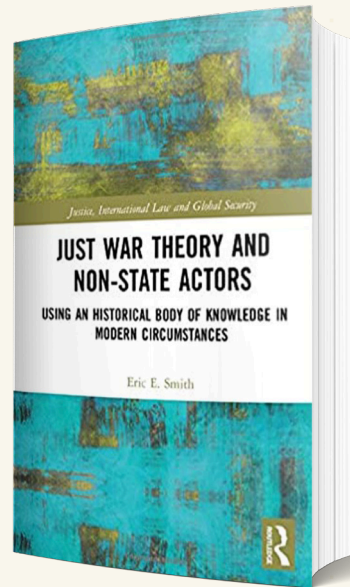




التحالف الإسلامي العسكري لمحاربة الإرهاب
ISLAMIC MILITARY COUNTER TERRORISM COALITION

CRITIQUE DE LIVRE 18



Théorie de la guerre juste et acteurs non étatiques:

Recourir aux expériences et aux connaissances antérieures pour analyser les conflits modernes

ERIC EDWIN SMITH

Octobre 2020

www.imctc.org



Critique de livre

Une publication mensuelle - Département Général de la Planification et de la Coordination

Superviseur général

Le Major Général Mohammed bin Saïd Al-Mughaidi

Secrétaire Général de la Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme

Rédacteur en chef

Ashour Ibrahim Aljuhani

Directeur du Centre des Études et des Recherches

Conception, réalisation et édition

Société Taoq pour la Recherche et les Médias



Courriel: info@taoqresearch.org

Téléphone: +966 114890124



Critique de livre

Théorie de la guerre juste et acteurs non étatiques

Le concept de guerre juste est l'un des concepts problématiques dans le domaine de la pensée politique, des relations internationales et des études contemporaines sur la sécurité. Poser une question sur la justice des guerres est en soi une question problématique sur l'intérêt des guerres que l'humanité a connues et qu'elle connaîtra. Il s'agit d'un problème éthique avant d'être académique: Y a-t-il de guerre juste? La guerre peut-elle être justifiée moralement? Ce sont de vieilles questions, aussi anciennes que l'émergence de la guerre dans le conflit d'intérêts matériels et symboliques, entre les êtres humains. La réponse à ces questions réside dans des principes et des standards spéciaux, non des normes ou des règles juridiques engageant les différentes parties, représentant une charte de l'éthique de guerre et de paix, définissant ce qui devra être, et encadrant la scène avant et après la guerre.

Dans son livre "**Guerres justes et injustes**", le philosophe américain Michael Walzer, a fait la distinction entre ce qui est considéré comme une guerre juste et une guerre injuste, selon des critères théoriques spécifiques. Dans cette étude, nous faisons une présentation analytique de la thèse du Chercheur «Eric Edwin Smith», de l'Université d'Auburn, Alabama, aux États-Unis d'Amérique: «**Théorie de la guerre juste et acteurs non étatiques**».

Question Fondamentale

En retraçant les origines et le développement du concept de guerre juste, et en considérant les défis actuels liés à la mondialisation, à la suprématie des institutions internationales, aux actes terroristes, aux armes de destruction massive, ...etc., nous posons la question suivante: Est-il possible qu'un ensemble de connaissances anciennes formulées sous le nom de «théorie de la guerre juste» soit utilisé aujourd'hui en tant que guide moral dans des situations où les régimes cherchent à utiliser la force militaire pour résoudre des conflits, soit contre des États spécifiques, soit contre des groupes se trouvant dans des États. C'est-à-dire des acteurs armés non étatiques, auxquels le chercheur s'est intéressé dans sa thèse, en posant une question fondamentale: **Comment la théorie de la guerre juste peut-elle être appliquée à notre époque, lorsque les groupes armés non étatiques font face au monopole du droit d'utiliser la force détenue par les États et les institutions internationales?**

Philosophiquement parlant: La théorie de la guerre juste poursuit une sorte d'équilibre entre la tendance immorale à utiliser la violence et le besoin de défendre soi-même et les possessions et l'État. Paul Cornish estime que la «loi des justifications de la guerre» est indépendante de la «loi de l'administration de la guerre», car la guerre injuste ne peut pas être menée avec justice, et il n'est pas logique qu'une guerre juste soit menée sans justice.

En théorie: Pour qu'une guerre soit juste, et avant qu'elle ne soit déclenchée, elle doit remplir les clauses justifiant la guerre, reliant la volonté de l'État à recourir à la violence à la nécessité d'assurer la paix et maintenir la sécurité. Quant à la loi pour la gestion de la guerre, un ensemble de règles encadrent l'action militaire et le comportement au combat, de même que

cette loi est tributaire de la loi justifiant les hostilités, et le but ultime des deux demeure de parvenir à la paix, d'éviter les conflits et la violence et d'agir décemment en cas de guerre.

Justifications de la Guerre

La loi **justifiant** la guerre comprend six principaux éléments:

1. Cause juste.
2. Bonne intention.
3. Autorité compétente.
4. Principe de proportionnalité (politiquement).
5. Perspectives de succès.
6. Principe du dernier recours.

La loi sur l'administration de la guerre comprend deux volets, à savoir:

1. Le principe de proportionnalité (militairement).
2. Le principe de distinction.

Le Chercheur Eric Smith a choisi de définir le terrorisme comme suit: Tout acte qui terroriserait les autres.

Le terroriste cible généralement au hasard les rassemblements humains pour semer la peur et la panique, car son objectif est de changer un comportement ou un système de gouvernement existant. «Jeffrey Whitman» décrit le terrorisme contemporain comme possédant une petite marge de puissance politique et militaire, mais aspire à provoquer une réforme politique en utilisant la force militaire, à caractère de martyr en se battant à mort sans compromis.

L'histoire prouve l'émergence de groupes rebelles contre les régimes au pouvoir. Au cours des trois dernières décennies, le monde a connu nombre de ces

groupes violents qui constituent une menace réelle pour l'équilibre que les Nations Unies maintiennent au sein de la communauté internationale.

Selon Ulrich Schneckener, Professeur de Relations Internationales, ces groupes contestent le monopole par les institutions internationales et les systèmes étatiques de l'usage de la force, en tant que groupes armés actifs, non étatiques (ANSA). Cela inclut les pirates, les mercenaires, les chefs de guerre, les bandits, les gangs criminels et autres qui opèrent en dehors des États et relèvent de la définition d'acteurs armés non étatiques. Ces acteurs se caractérisent par leur incapacité à s'intégrer dans les institutions formelles, telles que les armées régulières, la garde présidentielle et les forces de police. Pour assurer la continuité, ils ont besoin d'un refuge sûr et de soutien financier d'États.

Daniel Byman, expert en politique au Moyen-Orient à l'Institut Brookings, propose trois catégories de parrainage actif de l'État pour ces groupes terroristes: La **première catégorie** est appelée (**Contrôle**): Les régimes armés créent et influencent directement les groupes armés, qui servent explicitement les politiques de ces régimes, telle la création par le gouvernement syrien du groupe palestinien «Tonnerre» pour saper l'organisation de Yasser Arafat. La **deuxième catégorie** dite (**Coordination**): L'État ne contrôle pas le groupe, mais l'influence pour qu'il continue à servir les intérêts du régime, tel le Hezbollah encadré par l'Iran pour accroître son influence au Liban. La **troisième catégorie** est appelée (**Contact**): Le pays parrain exerce moins de contrôle que dans les catégories précédentes, mais affecte les actions des acteurs armés non étatiques, en gardant les canaux de communication ouverts entre eux.

Développement de la Théorie

Smith a observé le développement de la théorie de la **guerre juste** au fil du temps (environ 2000 ans d'accumulation de connaissances à cet égard) et a retracé l'essentiel de la production théorique qui l'a accompagné, des premiers penseurs à nos jours, précisant comment les événements et les faits historiques façonnent les concepts. Le chercheur a passé en revue (la littérature) de la théorie, afin de recueillir les arguments des théoriciens dans divers domaines, et d'utiliser le cadre conceptuel pour

comprendre comment la théorie de la guerre juste peut être appliquée dans les situations actuelles

Le terme «justice» est l'un des éléments de base de la théorie de la guerre juste. À cet égard, «Coppieters, B. et Fotion» considèrent que la justice est l'équité de traiter les gens, les groupes, les cultures et les nations avec respect et bienveillance, de sorte que ceux qui détiennent le pouvoir soient tenus de respecter les choix et les aspirations de ceux qui ne peuvent pas se défendre.

Les historiens pensent que les premiers écrits sur la guerre juste ont été découverts sous le règne d'«Amenhotep» IV (1367-1350 avant JC), sous formes de traités et de normes encadrant les relations entre la famille royale et les dignitaires et usant de termes d'escrime symbolisant les valeurs en vigueur et exprimant les postes, les privilèges, les devoirs et les compétences. Ces écrits décrivent les conditions et les circonstances qui autorisent le recours à la force et celui qui peut être considéré comme un adversaire dans la région méditerranéenne. Ces règles égyptiennes antiques ont aidé à déterminer le comportement correct dans des circonstances spécifiques. Mais elles manquaient de cohérence dans l'analyse des conditions justifiant le recours à la force.

Le chercheur évoque la contribution du penseur romain «Cicéron» (1er siècle avant JC), qui a eu une grande influence sur la pensée de la guerre juste. À l'instar des Grecs et des Romains, Cicéron estime que la protection du peuple nécessite le recours à la violence pour dissuader les ennemis, traités comme tels pour viol de traités, abandon d'alliance, atteinte à la souveraineté territoriale ou refus d'extrader les criminels.

Après que l'Empire romain eut embrassé le christianisme, les penseurs qui voulaient gagner le soutien des Romains chrétiens optant pour la tendance pacifiste, devaient assurer la compatibilité entre ce christianisme pacifiste et les exigences de protéger l'empire contre les attaques des tribus barbares. Au fil du temps et avec la propagation du christianisme dans tout l'empire, l'optique de la paix absolue s'est déplacée vers l'acceptation par Rome de la guerre en tant que nécessité, et c'est alors que le concept de guerre juste a émergé dans le contexte philosophique occidental.

Le penseur catholique «Saint-Augustin» a institué les trois justifications de la guerre. Primo: L'autorité politique légitime a la permission Divine d'utiliser

la force. Secundo: La cause juste est indispensable avant de recourir à la force et aux représailles pour les dommages causés par l'autre instituant cette cause. Tertio: Recourir à la force doit être fondé sur la bonne volonté.

Les Composantes de la Guerre et les Acteurs

Le chercheur a suivi avec profusion les commentaires sur **les composantes de la guerre juste**, à savoir: La **cause juste** comme justification morale de la guerre, **l'intervention armée** lorsqu'un État viole la souveraineté d'un autre État, **la bonne volonté** stipulant que l'objectif de la guerre soit noble, **la prévention et l'anticipation** militaires aux fins de la légitime défense, **l'autorité légitime**, c'est-à-dire la partie autorisée à faire la guerre, **la proportionnalité**, de sorte que les avantages de la guerre l'emportent sur les pertes, **les chances de succès**, ou la certitude de gagner la guerre, **le dernier recours**, **la distinction en temps de guerre et l'immunité des non-combattants**, c'est-à-dire la distinction entre cibles licites et illicites.

Cette étude tente d'appliquer la théorie de la guerre juste à des cas particuliers, dont les acteurs armés non étatiques et l'État qui leur fournit l'abri. Le but est de tester la viabilité cognitive de la théorie de la guerre juste dans des circonstances modernes et spécifiques en vue de prouver qu'elle est plus appropriée que jamais. Autrement dit, cette étude tente d'affiner la théorie afin de l'appliquer dans notre réalité actuelle, en tant qu'outil standard dans divers conflits. La question fondamentale qui se pose: Comment cette théorie peut-elle être appliquée dans les situations actuelles avec la présence de l'acteur armé non étatique confronté au monopole de l'usage de la force par les États et les institutions internationales? Les cas sélectionnés par l'étude constituent un dilemme pour la théorie, car les visions variant d'un cas à l'autre, méritent d'être peaufinées.

Il est à noter qu'il existe des dénominateurs communs entre les cas traités par le chercheur. D'abord l'acteur non étatique armé agit sans crainte d'être puni par les pays qui l'incubent. Puis, cet acteur possède des capacités, des équipements et des connaissances militaires et est prêt à agir de manière hostile ou indépendante de l'État hôte. Ensuite, il ne craint pas de causer du tort ou de tuer un grand nombre d'innocents. Enfin, les pays qui accueillent cet acteur sont souvent

faibles, comme les pays qui souffrent de troubles et de guerres. Les caractéristiques des acteurs peuvent aussi diverger comme d'avoir des motifs politiques différents, des ressources réparties entre divers pôles dans le monde, une culture religieuse diversifiée, et d'être différemment contrôlés par les régimes adoptifs en fonction de la diversité des intérêts.

L'auteur a tenté de tester la théorie de la guerre juste dans les situations actuelles, dans le contexte de la violence des groupes armés envers les services de sécurité de l'État en dehors des frontières de l'État hôte. Il a discuté des éléments du cadre théorique de la guerre juste à la lumière des circonstances contemporaines, en testant toutes ses composantes dans un contexte contemporain caractérisé par la vitalité des acteurs armés non étatiques, l'ingérence dans la souveraineté des États, les conflits d'intérêts entre les pouvoirs et les violations des chartes et des droits. À ce niveau apparaît la question de la relativité des principes de la guerre juste tels qu'ils sont connus dans notre monde moderne, en termes de réalisme et de limites d'application, pour qu'ils soient, chacun à part, contraignants pour les groupes armés.

Études de cas

Le Chercheur Eric Smith a étudié trois cas dans le monde des organisations non étatiques armées, comme suit:

I- Al-Qaïda, les Talibans et les États-Unis

Smith a retracé le développement politique de l'Afghanistan des années 1950 à l'invasion américaine, pour identifier les facteurs à l'origine de la montée des Talibans et des groupes de Moudjahidines, qui ont forcé les États-Unis à intervenir en Afghanistan. L'Afghanistan était un pays faible qui avait des problèmes endémiques, dont l'incapacité du gouvernement à contrôler un pays au bord de l'effondrement, et secoué par des conflits internes dus aux divisions sectaires et ethniques. L'Afghanistan se classait dernier dans tous les indicateurs économiques, sociaux et éducatifs internationaux. Cette situation de crise a suscité les convoitises des pays voisins et régionaux.

L'histoire de l'Afghanistan témoigne de ces convoitises, et l'occupation soviétique de l'Afghanistan était un prototype de cette ingérence étrangère inacceptable. Les Soviétiques ont modernisé l'infrastructure du

pays en construisant des barrages, des aéroports, des routes et des écoles, en particulier dans la moitié nord bordant les États soviétiques.

Après trois décennies de régimes prosoviétiques et suite à la rébellion populaire en 1979 contre la présence soviétique, Gorbatchev a décidé en 1989 d'évacuer ses forces de l'Afghanistan. Le mouvement politique des Moudjahidines qui poursuivait une politique basée sur les convictions religieuses islamiques a pris les rênes du pouvoir après la guerre civile, Burhan al-Din Rabbani qui a combattu les soviétiques et qui allait combattre les talibans a été investi à la tête de l'État des Moudjahidines. Mais les luttes intestines et les interventions extérieures ont alimenté les divisions sectaires, rendant l'Afghanistan au bord de l'effondrement, sous l'emprise des groupes armés, plus vulnérables encore.

Les Etats fragiles dont l'appareil sécuritaire est corrompu sont incapables de protéger les biens privés, sécuriser les frontières et fournir les services publics, comme la santé et l'éducation, ce qui a renforcé le chômage endémique et les crises économiques et porté atteinte à la légitimité politique du gouvernement, contrairement aux Etats stables qui responsabilisent leurs institutions politiques et leur administration et autorisent la participation politique.

La situation a empiré lorsque les services de renseignement pakistanais ont financé le groupe extrémiste Taliban, qui adopte l'idéologie fondamentaliste des anciens combattants de la guerre soviétique et des écoles religieuses à la frontière

pakistanaise et a été soutenu par les gouvernements régionaux, les sociétés de transport et d'autres bénéficiaires. Puis, lorsque Oussama ben Laden a créé Al-Qaïda, l'organisation est devenue un réseau d'approvisionnement militaire pour les Talibans, ce qui lui a permis d'étendre son influence sur le sol afghan.

Les pionniers de la théorie de la guerre juste à travers l'histoire ont toujours exprimé leur ressentiment et leur dénonciation des régimes tyranniques. Mais, la question persiste: La société souffre-t-elle de la tyrannie du dirigeant et du climat congestionné et chaotique, ou du crime collectif?

Événements du 11 Septembre 2001

L'attaque surprise par deux avions contre le World Trade Center à New York a causé de lourdes pertes humaines et matérielles. Le Président George W. Bush a lancé un ultimatum aux Talibans pour remettre Ben Laden. Mais ces derniers ont rejeté la demande américaine et exigé des preuves irréfutables de l'implication de Ben Laden dans l'attaque.

Le cadre théorique de la guerre juste exige la nécessité d'un dialogue entre les parties en conflit. On se demande alors si des pourparlers explicites ont eu lieu pour un règlement pacifique? La partie qui réclamait justice a-t-elle attendu une réponse de l'opposant avant de réagir? Noam Chomsky pense que le pouvoir et l'autorité dont fait preuve un État fort peuvent inviter un État faible à considérer les réponses inhabituelles comme une sorte d'équilibre de forces avec cet État puissant. Le dialogue entre l'USA et les Talibans était soumis à l'hégémonie internationale



des États-Unis et aux menaces de Bush d'utiliser la force. On se demande si le choix des talibans de se soustraire à l'une des principales revendications était un moyen de prolonger sa reconnaissance au niveau international, ou s'il s'agissait d'une manœuvre pour protéger Ben Laden et al-Qaïda. Après l'incident, le monde sympathisait avec les États-Unis et l'on s'attendait à ce qu'ils utilisent la force militaire pour se venger d'un adversaire audacieux qui a défié le monde entier. Après l'incident, les États-Unis disaient que sa cause juste l'autorisait à se venger pour les dommages résultant des attaques d'Al-Qaïda et pour protéger son peuple et l'État contre d'éventuelles attaques. Le Président Bush a lancé une campagne militaire contre Al-Qaïda et demandé au Pakistan de cesser de la soutenir et d'interdire tous ceux qui soutenaient politiquement Al-Qaïda et les Talibans.

Cette affaire révèle deux aspects caractérisant les conflits futurs, le fait que les groupes armés possèdent des moyens destructeurs forçant un État étranger à entrer en conflit armé avec son État parrain, et qu'ils puissent se démarquer et agir d'une manière qui modifie les règles des relations internationales. Le conflit qui oppose les Talibans, Al-Qaïda et l'USA est un obstacle à la guerre juste. Les États sponsors sont censés contrôler les groupes qui leur sont affiliés, mais al-Qaïda semble réaliser qu'elle peut agir en toute impunité.

II- Le Liban, le Hezbollah et Israël

Après l'indépendance du Liban en 1943, des factions chiites d'origine iranienne ont immigré au Liban et les chiites ont pu y accéder au pouvoir. Le groupe non étatique armé «Hezbollah» a accru l'influence du mouvement chiite par l'incitation et la violence à l'encontre du gouvernement libanais et de l'État d'Israël. Le groupe n'a pas cessé de s'armer, malgré les gains politiques qu'il a réalisés et s'est attaqué à d'autres groupes armés et au gouvernement lui-même. L'État libanais est sorti de la guerre civile (1975-1990), épuisé économiquement, socialement et politiquement, et le Hezbollah, n'a pas cessé, depuis sa création en 1982, d'accroître son influence aux dépens de la faiblesse du gouvernement. Daniel Paimam note que lorsque les gouvernements centraux sont incapables de répondre aux besoins de la population, l'acteur non étatique armé remonte à la surface pour fournir le soutien et ce dont le pays a

besoin. Le Hezbollah a évolué au point d'affronter les Forces de défense israéliennes, l'une des armées les plus avancées au monde.

La guerre avec Israël en 2006 a été un modèle de conflit dans lequel l'acteur armé non étatique a une influence majeure et un vaste champ pour l'application de la théorie de la guerre juste. Depuis le «Traité de Westphalie», le monde s'est organisé dans le cadre d'États souverains protégés par le droit international, censés agir de manière responsable dans leurs affaires intérieures.

À l'instar du cas des Talibans avec Al-Qaïda et les États-Unis d'Amérique, le cas du Hezbollah avec Israël est devenu une exception, où un État fait face à un groupe armé non étatique encadré par un autre État. La question qui se pose est comment un dialogue peut-il être engagé avec une partie non reconnue, le «Hezbollah»? Il est possible de supposer que l'État hôte participe au dialogue, mais le Hezbollah agit de manière indépendante, sans tenir compte de l'État hôte.

Un État souverain devra régler le conflit de manière diplomatique, mais le gouvernement israélien n'a pas cessé de réagir aux provocations du Hezbollah, exprimant ainsi son manque de vision à long terme en utilisant militairement les civils, sans égard aux conséquences qui pourraient en résulter. Ce type de réactions sauvages a eu lieu à plusieurs reprises, ce qui révèle que l'occupant israélien préfère l'action militaire aux alternatives non violentes. Le gouvernement israélien a le droit de protéger ses citoyens et ses ressources, mais l'utilisation de la force excessive suggère qu'Israël considère le Hezbollah comme un État pair, et non un groupe nuisible dans un pays voisin.

Trois conclusions peuvent être tirées de ce cas:

1. C'est le modèle de l'État incubateur faible (Liban) qui bénéficie d'un groupe armé sur son sol, (Hezbollah). Après la guerre civile, le gouvernement libanais n'a pas été en mesure de gérer l'État, le parti a pris la relève pour en satisfaire les besoins fondamentaux.
2. Cela montre les options limitées de l'État pour freiner l'expansion d'un groupe armé (Hezbollah).
3. On voit l'influence des parties externes (Iran et Syrie) sur les groupes armés non étatiques

(Hezbollah). L'État hôte (Liban) est ainsi exposé aux ingérences externes et aux conflits internes.

III- Le Pakistan et la perte de contrôle

Le Président Pakistanais s'est rendu aux États-Unis d'Amérique pour demander l'intervention de leurs forces terrestres au Pakistan et la direction d'une force militaire internationale dans la région. Il espérait réimposer l'ordre dans certaines régions frontalières secouées par les groupes radicaux qui soutenaient les mouvements terroristes en Afghanistan et en Inde ayant revendiqué le massacre de Stockholm (200 morts) et l'assassinat de personnalités musulmanes modérées en Égypte et au Maroc. Les soldats de la paix revendiqués par le Pakistan à l'ONU devaient aider à éviter toute guerre potentielle avec l'Inde.

La bonne volonté en guerre juste dans ce contexte enflammé au Pakistan signifie les motifs qui font agir le chef, les moyens et les finalités de chaque conflit potentiel. Saint Thomas d'Aquin, l'un des premiers théoriciens de la guerre juste, dit: «Le chef aurait dû mettre de côté tout intérêt en prenant la décision d'utiliser la force, et ne regarder que l'intérêt du pays». Il ne fait aucun doute que le Président Pakistanais cherchait à obtenir l'appui d'autres pays et des Nations Unies pour réprimer les entités opposées à l'Etat. Si l'intention du Président était sincère, alors il rechercherait la paix et la prospérité pour son pays, mais s'il ambitionnait de faire taire la voix de l'opposition, afin de briguer un mandat présidentiel incontesté, alors son intention ne servait que lui.

Pour Saint-Augustin, le principe de la juste cause est une compensation des dommages infligés par l'autre et une punition à l'autre pour avoir échoué à régler une mauvaise situation. Le penseur énumère alors les raisons qui mènent à la guerre telles l'occupation des territoires, les attaques imprévues, les convoitises et l'hégémonie. L'action contre l'agresseur peut être une punition ou un échange de dommages. Mais le problème est que, dans certains cas, il est nécessaire d'anticiper l'agression avec une action préventive pour empêcher des dommages graves, ce qui constitue une situation de défense proactive moralement acceptable en l'absence d'alternatives, non militaires, pour régler le conflit.

Dans ce troisième cas, la théorie de la guerre juste prouve son utilité pour comprendre le scénario hypothétique au Pakistan, qui est une circonstance particulière que Michael Walzer appelle des urgences

extrêmes, où l'État aura perdu le contrôle d'armes meurtrières en possession d'une faction en dehors du contrôle de l'appareil militaire de l'État, en particulier les groupes militaires liés aux groupes militants dont l'intention est de nuire aux citoyens.

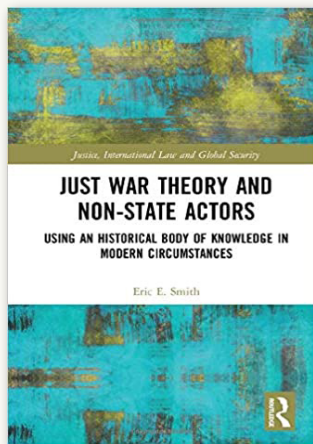
Conclusion

La riche étude de la guerre juste et de ses applications dans la situation actuelle permet aux décideurs de trouver un équilibre entre l'aspect moral du conflit et les exigences de la protection de l'État. Le principe d'équité de la cause stipule par exemple la présence d'un mauvais comportement pour que la victime puisse agir, tandis que les groupes armés non étatiques commettent des actes d'agression sans avertissement ni pouvoir légitime.

Dans le scénario afghan, le groupe armé allait commettre des actes de violence contre un pays étranger. La victime avait le droit de riposter. Dans le cas du Hezbollah, l'affrontement avec Israël nous amène à nous demander si cela équivaut à une menace réelle pour Israël? La réponse est non, car Israël dispose de moyens pacifiques pour régler le conflit, mais préfère la force pour punir le parti, exposant les civils libanais à un danger sans égal. Quant au scénario pakistanais, il concerne les menaces d'armes de destruction massive, ce qui a conduit le pays à solliciter le soutien international pour anticiper le danger mortel.

Il en est de même avec les opportunités de succès. Ce principe nous pousse à nous demander: Que signifie le succès pour les groupes armés? Quels sont ses critères? Si le succès suppose généralement la réalisation de la paix et de la stabilité, Al-Qaïda a pour objectif de détruire l'Occident, de refuser tout compromis et de combattre à mort (martyre), ce qui suppose que le groupe a besoin de redéfinir ses moyens et ses objectifs pour remplir le critère de succès.

La question qui se pose enfin: Pourquoi la question de la violation de la théorie de la guerre juste est-elle importante pour nous? Parce que cette théorie s'est imposée pendant des millénaires en tant que guide éthique des dirigeants et des États, qui prévaut dans le droit international. Or, les études indiquent que les groupes armés violent délibérément les normes de la guerre juste qui encadrent les sociétés modernes.



Just War Theory and Non-State Actors: Using an Historical Body of Knowledge in Modern Circumstances
(Justice, International Law and Global Security)

Edited by: Eric E. Smith

Hardcover: 226 pp.

Publisher: Routledge; 1 edition (March 31, 2020)

ISBN-10: 1472473973





CRITIQUE DE LIVRE 18



الائتلاف الإسلامي العسكري لمحاربة الإرهاب
ISLAMIC MILITARY COUNTER TERRORISM COALITION

  @IMCTC_AR | @IMCTC_EN | @IMCTC_FR

w w w . i m c t c . o r g